

Éditorial

Tous les ports de commerce du monde mesurent l'impact économique de leur activité sur le territoire qui les entoure. En 2016, le Grand Port Maritime de Marseille et la direction régionale de l'Insee de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont convenu de réaliser en partenariat une étude consacrée aux établissements et aux entreprises composant le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos.

Le Port de Marseille-Fos, recentré sur ses fonctions d'aménagement et de développement depuis l'application de la réforme des ports français en 2011, a plus que jamais à cœur de bien connaître le poids économique qui est le sien dans son environnement local et métropolitain. Au-delà du Grand Port Maritime, la production d'informations statistiques sur le cluster industrialo-portuaire et son importance pour l'économie régionale apparaît comme une contribution utile à l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans ce contexte, l'étude du cluster industrialo-portuaire doit fournir le socle de base de la connaissance de l'économie portuaire. Elle doit l'appréhender à travers l'activité générée sur le domaine portuaire bien sûr, mais également à travers l'activité des établissements des Bouches-du-Rhône qui s'inscrivent pour l'essentiel de leurs échanges dans la chaîne logistique portuaire.

Le présent dossier est organisé en quatre articles qui étudient les principales thématiques de l'impact de l'activité portuaire : le nombre d'emplois dans les établissements du cluster, par grande famille professionnelle, la territorialisation de l'impact, le profil des établissements et entreprises qui composent le cluster et celui de leurs salariés.

Il permet de réaffirmer le poids des activités fret et passagers sur l'écosystème des Bouches-du-Rhône et le rôle structurant du port dans la dynamique économique du département.

Christine Cabau Woehrel

*Présidente du Directoire
du Grand Port Maritime de Marseille*

Patrick Redor

*Directeur régional de l'Insee
Provence-Alpes-Côte d'Azur*